

## De la sérénité pour l'école

*Mesdames et Messieurs,*

*Merci pour votre présence pour notre traditionnelle conférence de presse de rentrée. Soyez les bienvenus dans nos bureaux provisoires de la Tour Montparnasse, en espérant que la vue magnifique de Paris et de la Tour Eiffel ne soit pas trop distrayante...*

*Fin novembre, 17 mois après l'explosion dont nous avons été victimes, nous devrions réintégrer nos bureaux de la rue Saint-Jacques où nous serons heureux de vous retrouver.*

*Avant de débiter mon propos, permettez-moi de vous présenter Stéphane Gouraud, qui succède à Yann Diraison comme adjoint au secrétaire général et en charge du pôle Ressources. Vous aurez certainement l'occasion d'échanger avec lui.*

\* \* \*

Qui surprendrai-je en disant que le contexte de cette rentrée est marqué du sceau de l'incertitude ? Tout semble par trop mouvant, volatile, éphémère... Ce que je dis s'observe, je crois, dans l'ensemble de la société française : je n'ai pas besoin de vous en livrer un panorama, il vous est connu, comme vous sont connus un certain nombre des motifs de cette incertitude actuelle.

Il y a bien des raisons aussi d'estimer que les temps et les choses sont incertains pour l'école... Tout porte à croire qu'elle ne peut échapper à cette volatilité ambiante... Je suis cependant convaincu que l'on peut regarder les choses autrement et que **l'école peut présenter une autre atmosphère de rentrée.**

Ma conviction, en cette rentrée, c'est que **l'école réclame de la sérénité**, et au nom de la sérénité, **de la cohérence**, plutôt que, ou malgré, l'incertitude.

Si je vois les choses ainsi, c'est parce que je pense d'abord aux plus de 2 millions d'élèves dans les 7 200 établissements de notre réseau... à leurs familles qui nous ont choisis... aux 138 000 enseignants et aux 80 000 salariés des Ogec qui répondent présent pour les accompagner quotidiennement ; sans oublier l'engagement des bénévoles et des parents dans la vie de nos établissements. Somme

toute, la qualité et la sérénité de la rentrée, ce sont les leurs, c'est à eux qu'on les doit ! Et sans imaginer un instant que nous soyons « hors sol », je n'ai pas observé que les incertitudes aient fait obstacle à une rentrée sereine dans les établissements.

Si je vois les choses ainsi, c'est aussi que je crois à la cohérence de notre projet éducatif, « contre vents et marées », quelles que soient les circonstances. C'est un socle permanent, qui résiste au sac et au ressac. Non pas que ce projet soit figé, il est bien vivant ! Et par sa vitalité même, il offre continuellement une proposition éducative cohérente : claire, stable, apaisante... car ce sont là des conditions indispensables à une école sereine. Par sa vitalité, il permet aussi d'aller de l'avant, en toute circonstance !

Partant de là, et avant de vous présenter les chiffres de la rentrée, prenons le temps de lever quelques ambiguïtés qui pourraient tendre à s'installer... (*dans un monde incertain et complexe, elles trouvent vite leur place...*). Quand je lis « ce qui se dit » des attentes des familles, de leurs motivations, et par suite de notre « attractivité », tout semble se réduire à deux explications.

Pour certains, l'attractivité de l'école privée serait un *miroir conjoncturel des dysfonctionnements grandissants de l'école publique*. Ainsi, nous prospérerions « sur le dos » de l'enseignement public, du seul fait de ses manquements. D'abord, c'est lui faire un procès en carences que je me refuse à intenter. Notre souhait n'a jamais été, et ne sera jamais, que l'école publique se porte mal, et vous ne m'entendrez jamais porter sur elle un regard dépréciatif. C'est tout l'intérêt et la valeur de la diversité scolaire et de la liberté d'enseignement : il ne s'agira jamais de prôner un modèle unique. Surtout, je n'ai aucun contentement à ce que l'Enseignement catholique soit considéré comme une variable d'ajustement. Pas plus qu'à voir dans les motivations des familles nous sollicitant un effet d'évitement ou de fuite. Nous n'existons pas par défaut, mais bien par notre proposition éducative spécifique !

D'autres expliquent que les Français seraient en train d'opérer un choix de société en faveur d'une « *privatisation* ». Je ne veux rien en croire. **La privatisation, ce n'est pas non plus notre modèle. Je ne pense pas seulement au fait que nous soyons largement associés à l'État par contrat, je pense aussi à notre fonctionnement, qui est celui d'une école non lucrative, une « école associative », qui appartient au secteur de l'économie sociale et solidaire.** J'ajoute que nous ne serions pas en mesure de fonctionner sans la place très importante du bénévolat, dont le *Statut de l'Enseignement catholique* dit qu'il en est une « *caractéristique essentielle* ». Dans les années qui viennent, l'Enseignement catholique entend remettre cette valeur en avant ; il le souhaite et il en a besoin.

L'Enseignement catholique que je connais et que j'aime, je ne le retrouve dans aucune de ces deux explications. **Et je regrette que l'on cherche à nous assigner** soit à être des supplétifs, soit à être les otages d'une consommation d'enseignement. **Je ne m'y résigne pas.**

N'y a-t-il pas la place pour que nous existions pour nous-mêmes, pour offrir aux familles et aux élèves une proposition éducative, fondée sur l'Évangile ? Cette proposition répond à une attente éducative, à un besoin scolaire. Quand les familles disent vouloir « le meilleur », pour leurs enfants,

ne cherchent-elles pas une « bonne éducation », au-delà des seules compétences académiques ? Pourquoi ne pas discerner dans ce que les familles attendent et reconnaissent de ce que nous proposons (et qui peut expliquer notre attractivité), quelque chose de cohérent et de rassurant qui vient à la fois de notre conception de l'éducation intégrale des jeunes, de l'atmosphère de la communauté éducative, de l'attention toute particulière que nous portons à la relation entre l'école et la famille...

Tout cela est un projet éducatif spécifique. La loi lui donne un nom : le caractère propre – j'y reviendrai. Et il me semble que c'est bien cela que les parents recherchent, en faisant alliance éducative avec nous. Même s'ils ne savent pas toujours le nommer.

Je ne voudrais pas que ce que je viens de dire de l'attractivité de nos établissements autour de leurs projets et de l'atmosphère soit mal compris. Mettre en avant des qualités propres, ce n'est pas dire que les autres n'en ont pas ! Toutes les bonnes volontés sont convoquées pour répondre aux urgences éducatives du moment. Et tous ont besoin de sérénité et de cohérence. C'est précisément pour cela que je serai plus critique sur les politiques éducatives qui sont censées les accompagner et les soutenir, nous accompagner et nous soutenir.

Car il n'est pas un acteur de l'éducation qui ne dise souffrir de la succession des réformes, ou plutôt de leurs annonces successives, puisque nombre d'entre elles restent lettres mortes... Choc, bataille, révolution... fonds d'innovation pédagogique, pacte-enseignant, réforme de la formation initiale... **c'est le temps des « priorités éphémères »** : je le disais, tout est incertain, inabouti, suspendu, mal ou non financé, pas évalué... L'école de la sérénité a besoin de temps long et de stabilité... L'école de la cohérence a besoin de constance, de durabilité. Avant toute autre considération, ce sera mon message au/à la futur(e) ministre...

Puisque tous nous avons besoin de sérénité et de cohérence, disons un mot de la « guerre scolaire »... Est-elle en train de *ressusciter, d'être rallumée* ? *Aura-t-elle lieu en cette rentrée 2024* ? Certains font plus simple et observent sans ambages que « *cette guerre a lieu* ». Je voudrais vous partager ma conviction profonde. **Je ne dis pas : « la guerre scolaire n'aura pas lieu », je dis : « la guerre scolaire n'a pas de raison d'être. »**

Je le répète : l'opposition n'a pas de raison d'être systématique. Il n'y a que ceux qui voient le monde comme un rapport de forces pour en être convaincus. Ou alors ceux qui veulent en faire un **effet d'aubaine idéologique**. Ceux qui nous accusent de prospérer sur les supposées défaillances du public ne guériront rien des maux du système éducatif en dévalorisant des établissements dont l'apport éducatif est reconnu. Les urgences éducatives de notre société n'invitent-elles pas à faire ensemble, à travailler ensemble ? Oui, il est possible de se faire confiance et de faire cause commune ! Rien ne sert d'opposer ce qui peut concourir à l'œuvre d'éducation dans notre pays.

Je crois aussi à la sérénité pour résister à la mauvaise foi, aux excès de langage, aux appréciations à l'emporte-pièce, aux discrédits et aux soupçons. Aux déviations idéologiques aussi, probablement... Je résisterai donc... sereinement ! Notamment en demandant plus de cohérence dans les débats qui

nous concernent : cela reste étrange à mes yeux que certains consacrent autant d'énergie à essayer de déconstruire quelque chose qui marche plutôt bien... Vous l'avez compris : qui compterait sur moi pour que je me taise « de guerre lasse » sera déçu.

Je le ferai surtout en allant de l'avant, en toute circonstance ! Car nous, on avance, au milieu des incertitudes, des attaques et des incohérences... Si j'ai évoqué l'école du temps long, ce n'est pas celle de l'immobilisme...

Regardons maintenant **comment l'Enseignement catholique va de l'avant, en cette rentrée 2024**, en termes de chiffres, en termes d'actualité et en termes de priorités politiques.

S'agissant des effectifs de rentrée, vous savez que l'on dispose rapidement d'un « flash ». Il est fiable, mais il faut le prendre pour ce qu'il est. Seul le « constat » de rentrée fera foi ultérieurement. On peut parler aujourd'hui de **stabilité**. Cette stabilité prend tout son sens dans un contexte démographique nettement décroissant, qui laissait donc augurer mécaniquement une baisse des effectifs plus marquée. Rapportée aux deux dernières années (env. - 18 000 / - 8 000), la baisse de - 3 480 est faible (env. - 11 000 étaient annoncés) : la trajectoire est claire et correspond à moins d'un demi-élève par établissement. D'autant plus que 19 académies sur les 30 sont en hausse.

Si l'on entre dans le détail des niveaux, on pourra remarquer que les inscriptions dans les premières classes de chaque degré sont en progression : nettement pour les petites sections en 1<sup>er</sup> degré ; et, pour le 2<sup>nd</sup> degré, une entrée en sixième en hausse. Un phénomène comparable s'observe dans une moindre mesure, en seconde. À noter également une belle rentrée en lycée professionnel (+ 1750 lycéens), ainsi que dans l'enseignement agricole (+ 830 élèves), qui retrouve ainsi une progression significative.

Cette stabilité globale ne doit pas occulter les disparités territoriales. Nous connaissons quelques baisses importantes dans nos régions de forte implantation (académies de Lille, de Rennes et, dans une moindre mesure, de Nantes), et une fragilisation encore accrue de certains départements dans lesquels le réseau des écoles est déjà morcelé (Orne, Lot).

C'est néanmoins une **bonne rentrée**. Nous avons tout lieu de l'analyser avec satisfaction.

D'autres « analyses » que les nôtres n'ont pas tardé. Elles n'ont même pas attendu les chiffres ! On entend dire que nous sommes privilégiés par les politiques publiques. Je m'inscris en faux. **Nous n'avons pas une bonne rentrée parce que nous aurions été privilégiés !**

### **Privilégiés ?**

Alors que nous subissons les retraits de postes d'enseignement dans les mêmes proportions que l'enseignement public : nous avons perdu 4 600 postes d'enseignant depuis 15 ans (2009) quand le public en perdait 25 000 (soit 18,5 %, correspondant aux effectifs sur la période).

...sans compter tous les autres emplois dont il bénéficie,

...sans tenir compte des moyens de l'éducation prioritaire, dont l'EC a été écarté pendant près de 40 ans... Or, l'éducation prioritaire s'est vue dotée de moyens exceptionnels.

### **Privilégiés ?**

On le dit de nos lycées, qui seraient mieux dotés en heures que ceux du public...Chacun sait que nous avons sur les territoires de nombreux petits lycées. Ceux-là sont nécessairement plus consommateurs de moyens, rapportés à l'élève. Est-ce un mal dans une société qui s'inquiète des fractures territoriales ? Mais surtout, à structure comparable, « taille par taille », les heures par division sont les mêmes que dans le public. Parler de surdotation n'est pas conforme à la réalité.

### **Privilégiés ?**

On le dit encore de l'investissement immobilier de nos lycées qui bénéficieraient de « cadeaux » ou « de rallonges » de la part des Régions, alors qu'il est question de dépenses, certes facultatives, mais prévues par la loi et strictement encadrées. Rappelons que les parents restent les premiers contributeurs de l'investissement immobilier, et cela pour une très large part.

Du côté des chiffres, rétablissons la vérité : l'investissement des Régions dans les lycées privés, entre 2016 et 2023, a représenté 5,5 % de l'investissement global (public/privé) en faveur des lycées (1 milliard d'euros sur 19 milliards d'euros). On est loin d'un traitement de privilégiés ! D'autant que, sur la même période, l'investissement dans les lycées publics a progressé de 22 %, alors que l'aide publique aux investissements immobiliers des lycées privés n'a pas évolué.

### **Et puis, il y a encore tout ce dont on ne parle pas, ou moins...**

#### **Nous ne sommes pas privilégiés... quand**

...41 % de nos élèves du 1<sup>er</sup> degré ne bénéficient pas du forfait d'externat, et sont donc délibérément exclus de la gratuité de l'enseignement...

#### **Nous ne sommes pas privilégiés... quand**

...les élèves de nos établissements doivent payer « plein pot » la restauration scolaire, alors que leurs homologues du public – y compris ceux des familles les plus aisées – bénéficient le plus souvent d'un tarif très avantageux financé par l'impôt. Sans même se donner la peine d'une aide sociale aux familles les plus modestes...

#### **Nous ne sommes pas privilégiés... quand**

...les transports scolaires s'organisent au mépris total de l'implantation de nos établissements, et nos élèves n'y ont accès que « s'il reste de la place », ou alors à condition que les familles le financent à leurs propres frais.

### **Et que dire du fait...**

...que nous soyons désormais exclus du dispositif des internats d'excellence ?

...que plusieurs rectorats freinent les ouvertures d'Ulis dans nos établissements ?

...que les Plans prévisionnels d'ouverture des formations se discutent sans nous, dans certaines Régions ?

**En tout cela, sommes-nous les privilégiés des politiques publiques ? Qui peut soutenir cela raisonnablement ?** En quoi sommes-nous favorisés ? Où est la cohérence ? Où est la sérénité ?

Je vous l'ai dit : c'est une « bonne rentrée » pour l'Enseignement catholique... **Est-ce cela qui nous vaut d'être l'objet de nombreuses attentions ?**... Ces attentions ont réveillé le besoin de contrôles. Même s'ils ne sont pas toujours réalisés de manière ajustée, **je les crois indispensables**. Nous ne serions pas cohérents si nous refusions d'être transparents...

Cela correspond à l'idée que je me fais du rôle de l'État en matière d'éducation : « *pour qu'une liberté existe, son expression doit pouvoir être garantie* », et parce que la liberté n'existe pas sans la responsabilité, « *la liberté n'exclut pas le contrôle* ». Puisque **nous attendons de l'État qu'il soit garant de notre liberté, nous n'avons pas de difficulté avec le fait qu'il exerce un contrôle**. Mais j'observe aujourd'hui que l'intervention de l'État n'est pas toujours bien ajustée. Certains équilibres doivent être retrouvés, sans cesse réajustés. Je réclame un effort en ce sens.

Il y a parfois de quoi être surpris par la manière dont les choses sont présentées. Nos établissements sont-ils devenus des présumés « hors-la-loi », ce qui justifierait un soupçon généralisé ? Nous sommes-nous jamais soustraits à un contrôle ? Sommes-nous a priori coupables de ne pas les avoir suffisamment réclamés à un État qui s'en désintéressait ? Et maintenant qu'il se réveille, doit-il nécessairement instruire à charge pour se rattraper ?

**J'en appelle à des contrôles à bon droit, appropriés et proportionnés. Dans le cadre de la loi Debré, dans le cadre du contrat, ces derniers sont pleinement légitimes.** Sur le volet financier, diligentés par la DGFIP, comme sur le volet enseignement, diligentés par l'Éducation nationale, les textes en prévoient le champ.

Il est de ma responsabilité d'alerter sur ce qui relèverait en quelque sorte d'une erreur manifeste d'appréciation, dans la compréhension de ce qu'est le caractère propre.

En effet, **nos établissements ont leur propre caractère**. Et pour être encore plus clair : le contrat d'association ne nous demande pas de « faire pareil » que l'enseignement public... Cela n'aurait aucun sens, cela perdrait tout le sens de l'« association » ! Je crois même que le contrat nous demande de « ne pas faire pareil », comme une obligation... Non seulement ce n'est pas interdit, mais c'est réclamé, notamment pour répondre à un besoin scolaire reconnu, qui permet la liberté de choix des familles.

J'entends beaucoup de contresens à ce sujet... On détourne la formule « selon les règles de l'enseignement public » pour lui donner un sens qu'elle n'a pas : celui du mimétisme, voire de l'assimilation... « Ne pas faire pareil » : l'école catholique assume que son projet éducatif ne soit pas « neutre ». Il s'agit d'une proposition avec son « propre caractère », avec ses spécificités, qui sont l'expression inséparable de la liberté de l'enseignement et de la liberté de conscience.

Dès lors, si le contrôle vient vérifier un mimétisme avec le public, et que c'est son mètre-étalon, sans prise en compte du caractère propre, ça ne fonctionnera pas.

Cela suppose aussi une culture un peu différente du pilotage du système éducatif. Oui, cela ne peut se comprendre et se réaliser que si l'on accorde un minimum d'intérêt à la révolution copernicienne

que le Président de la République a appelée de ses vœux. Qu'un minimum - *maximum* ?, de crédit soit donné à la liberté et la responsabilité des établissements est indispensable au système éducatif. De ce point de vue, je ne suis pas certain que les choses aillent dans le bon sens. On peut avoir le sentiment que plus on descend les échelons dans l'organisation déconcentrée de l'État, moins on a l'impression d'être libres, et considérés en partenaires associés. Les rectorats ne sont pas rentrés dans la révolution copernicienne, alors qu'ils pourraient en être les pivots. Je mets en garde contre ce qui pourrait – occasionnellement, pas de manière généralisée... – constituer des excès de pouvoir, des ruptures du principe d'égalité ou des entorses aux libertés fondamentales.

Et pourtant, j'insiste : il n'y a pas de raison que les relations avec l'État, y compris dans le cadre des contrôles, ne soient pas sereines. À chacun d'être cohérent.

**Cohérents, nous ne l'aurions pas été si nous n'avions pas pris la question de la mixité sociale « à bras le corps ».** Et nous l'avons fait. Le protocole signé avec le ministre de l'Éducation nationale nous engageait à un certain nombre de choses : nous avons progressé dans la mise en œuvre de chacun de ses engagements.

Tout d'abord, la mise en place d'une base de données partagées et publiques, Items, qui permettra une transparence sur la réalité sociale et économique de nos établissements. L'Enseignement catholique l'a construite lui-même ! Elle est aujourd'hui renseignée pour plus de la moitié. Nous tiendrons l'échéance fixée de janvier 2025, pour la mettre en ligne.

S'agissant de l'objectif du doublement du nombre d'élèves boursiers accueillis dans l'Enseignement catholique dans les cinq ans à venir, on s'y attèle. Mais je rappelle que cet objectif est conditionné aux aides sociales publiques dont pourront bénéficier les familles, à l'instar du public, notamment pour la restauration. L'Enseignement catholique a initié un dialogue constructif avec les associations d'élus, en particulier l'AMF. L'État devait aussi les inciter et les accompagner. À ma connaissance, rien n'a été engagé en ce sens. Alors, puisqu'il faut avancer, et ce au-delà du protocole, tous les établissements de l'Enseignement catholique seront invités à mettre en place, à partir de 2025, un tarif de contribution spécifique pour les familles d'élèves boursiers.

De la même manière, la modulation du montant de la contribution des familles en fonction de leurs revenus est désormais la norme dans l'Enseignement catholique. La base Items en donnera bientôt la photographie. Il faut un peu de temps pour la mettre en place, mais la trajectoire de progression de nos établissements est très rapide sur ce point précis, et devrait dépasser l'objectif du doublement prévu dans le protocole.

Et puis, nous avons de notre côté engagé un travail sur d'autres indicateurs de mixité, plus liés à la scolarité : nous espérons une collaboration avec l'État sur ce sujet. L'État devait aussi mobiliser les préfets sur la question des forfaits d'externats, pour qu'ils accompagnent les collectivités territoriales. L'examen par les rectorats des implantations d'établissements favorisant la mixité scolaire est au point mort. Et la question d'un statut de notre immobilier scolaire qui lui assure la reconnaissance d'un « équipement » d'intérêt général... est toujours en jachère...

Où est la cohérence ? Où est la volonté politique ?

Pour aller de l'avant, il faut se parler... L'instance de dialogue académique prévue par le protocole est là pour ça ! Elle aurait pu et dû être le lieu pour mesurer les avancées, dont vous attendez qu'on les relate. Je vous fais un état des lieux rapide : 3 sont en place, 6 sont « programmées », 1 refuse d'exister... Et si je voulais noircir le tableau, j'ajouterais que certaines de celles qui existent se transforment en instances de mise en demeure. Avons-nous donc été trop naïfs de croire que c'était bien de pouvoir se parler ?

J'aurai l'occasion de dire au prochain ou à la prochaine ministre que j'entends bien que l'État tienne ses engagements en la matière, et que le protocole est toujours de mise ! S'il faut mesurer les volontés politiques, nous les mesurerons...

### **Je voudrais pour conclure dessiner les contours d'un programme d'animation institutionnelle de l'Enseignement catholique pour l'année qui vient.**

Je commencerai par la **formation**. La cohérence elle-même commande que les acteurs éducatifs soient les premiers formés au projet et au sens, à une culture commune... Il en va de la cohérence de l'institution tout entière... (Une fois encore, sur la réforme de la formation initiale, nous étions prêts... et tout semble à chaque fois à refaire). Avec les chefs d'établissement, les enseignants, les personnels éducatifs, les bénévoles, nous ferons de la formation l'une des priorités de l'année. Le 9 octobre prochain, nous réunirons l'ensemble des acteurs concernés et impliqués dans les questions de formation pour élaborer les orientations de notre politique de formation interne, pour les cinq années à venir.

L'Enseignement catholique ouvrira aussi un chantier sur l'offre de formation d'**enseignement supérieur** dans son réseau. C'est un paysage qui se reconfigure et se modifie rapidement et substantiellement. Mais plus important encore, ce sont les attentes des jeunes post-bac qui sont nouvelles, avec aussi un nouveau rapport au travail et des perspectives professionnelles en mutation. Comment mieux y répondre ? Et aussi comment proposer un vrai projet éducatif, qui ait d'autres traits que le consumérisme des filières. Je peux déjà vous annoncer qu'une rencontre nationale sur ce thème aura lieu en mai 2025.

À compter de janvier, nous construirons à partir des établissements et des territoires un grand programme d'animation pour marquer les 20 ans de la loi de 2005, autour de l'**école inclusive**. Il s'agira bien sûr de s'intéresser à tout ce qui a trait aux situations de handicap et de besoins éducatifs particuliers. De mesurer le chemin parcouru, (*Nous avons créé plus de 500 ULIS dans nos établissements, depuis quinze ans*) d'insuffler de nouvelles dynamiques, et plus encore d'explorer de nouvelles pistes – *je pense aux alliances éducatives encore trop ténues avec le secteur médico-social*.

Plus largement, l'idée est de mettre en valeur, à partir de l'expérience, toutes les dimensions d'une école inclusive, inclusive pour chacun et pour tous. Je suis convaincu en effet que la démarche inclusive initiée par 2005 a permis de nombreuses avancées éducatives, au bénéfice de tous.

Enfin, ce n'est pas une thématique particulière, mais une façon de faire... Je m'attacherai au cours de l'année à ce que le projet l'Enseignement catholique soit présenté et valorisé à partir de ce qui se vit dans les établissements, les diocèses, les académies et les régions. Combien de fois vous ai-je rappelé que nous ne sommes pas qu'à Paris ! Que nos réalités présentent des visages bien différents. Ce sera aussi l'occasion d'aller à la rencontre des élus locaux et de mettre en lumière les partenariats intelligents, les alliances éducatives, et les écouter... Ce que nous présentons aussi chaque année au Salon des maires, et qui fera l'objet d'un document dont nous souhaitons la publication avec l'Association des maires de France. Je me suis rendu en Aveyron en mars. Et sont d'ores et déjà prévues des rencontres à Arras, et en Moselle.

Vous le voyez, la rentrée peut se présenter d'une autre manière que la seule incertitude et la volatilité des choses... Et l'Enseignement catholique est serein en cette rentrée, parce que les élèves sont en droit d'attendre quelque chose de nous, qui soit bien différent de l'écume des vagues et des soubresauts superficiels de querelles qui pourraient finir par faire bien peu cas de leur sort. J'ai confiance dans tous les acteurs, dont je sais qu'ils incarnent, au quotidien, la cohérence et la sérénité. Avec eux, l'école catholique va de l'avant, sereinement.